Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 056-215600545-20260410-2026_03_33-DE

Délibération du conseil municipal du 9 avril 2026

Délibération n° 2026-03-33
Classification : Autres domaines de compétences / Autres domaines de compétences des communes
Objet : Décisions prises dans le cadre de la délégation au titre de l'article L 2121-22 du CGCT

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27
Nombre de conseillers présents : 26
Nombre de procurations : 1

L'an deux mil vingt-six, le 9 avril à 19h00, le conseil municipal de la commune d'Erdeven, dûment convoqué le 3 avril, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. Dominique Riguidel, Maire.

Présents : Beernaerd Alex, Bihan Hélène, Caro Sébastien, Chaballier Laure, Chavenon Christine, Coffin Sandrine, Dagoreau Agathe, Folgalvez Erwan, Garnaud Céline, Goud Véronique, Huerre Eric, Inizan Jean-Baptiste, Jan Hubert, Le Baron Christian, Le Blé Isabelle, Le Deore Laurence, Le Floch Gaëlle, Le Mignant Cécile, Lofficial Damien, Malherbe Jean-Philippe, Moreac Anthony, Philippon Sylvie, Pitiot Stéphane, Riguidel Dominique, Saiag Jean-Claude, Solay Emmanuel.

Absente excusée : Lepioufle Mathilde

Ont délégué leur droit de vote, conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :
- Mme Lepioufle Mathilde donne son pouvoir à Mme Goud Véronique

Exposé

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération du conseil municipal en date du 21 mars 2026 ;
Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par Monsieur le Maire, en vertu de cette délégation.

Le conseil municipal est invité à prendre note des décisions suivantes :

2026-06 :
Signature d'un devis pour le renouvellement des postes de la Mairie sous « Windows 11 Pro », avec la SAS MEDIA BUREAUTIQUE dont le siège se situe 12 rue François Tanguy Prigent, 56890 Saint Avé, moyennant un coût de 7 400 € HT, soit 8 880 € TTC.

2026-07 : Signature d'un devis pour la pose de carrelage au sein des bureaux des Services Techniques de la Mairie d'Erdeven, avec la SAS ANDREATTA dont le siège se situe 43 rue Capitaine Lefort, 56100 Lorient, moyennant un coût de 5 853, 92 €HT, soit 6 439,31 €TTC.

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 056-215600545-20260410-2026_03_33-DE

2026-08 :
Signature d'un devis pour des travaux de recouvrement au sein de l'école « Le Grand Large », avec la SAS ANDREATTA dont le siège se situe 43 rue Capitaine Lefort, 56100 Lorient, moyennant un coût de 16 241,50 € HT, soit 17 895,15 €TTC.

2026-09 :
Signature de devis pour des travaux de menuiserie au sein du camping municipal d'Erdeven, avec l'E.U.R. L TLFERMETURES dont le siège se situe ZA Toul Garros, 3 rue Georges Guynemer, 56400 Auray, moyennant un coût : pour les blocs sanitaires 1 : 5 424,42 € HT, soit 5 722,76 € TTC ; pour les blocs sanitaires 2 : 4 520,35 € HT, soit 4 768,97 €TTC

2026-10 :
De confier le marché de mise en place et de la gestion des autorisations de changement d'usage et de numéro d'enregistrement des meublés de tourisme d'Erdeven à la SPL AURAY CARNAC QUIBERON TOURISME pour un montant de, pour l'installation de l'outil Déclaloc: 855,00 € H.T ; pour les frais d'exploitation annuelle : 5 430,00 € H.T proratisé au nombre de dossiers instruits ; pour les frais de gestion et de structure : frais réels affectés par l'OTI proratisé au nombre de dossiers instruits.

2026-11 :
Signature avec le syndicat MORBIHAN ENERGIES, sis 27 rue de Luscanen 56000 Vannes, d'une convention établie pour le financement et la réalisation de travaux portant sur l'extension de l'éclairage public, « rue du Marché ».
La convention est nommée comme suit : de financement et de réalisation « Eclairage - Extension » ayant pour objet de fixer les modalités de financement et de réalisation des travaux par le Syndicat, maitre d'ouvrage dont le montant prévisionnel est de 10 470 € HT, soit 12 564 € TTC et le montant de la participation de Morbihan Energies de 3 141 €.

2026-12 :
Signature avec la Société JET PRESS, située 7, rue de la Prévotais, 56220 Malansac, pour la location, la mise à disposition, l'installation et la maintenance de 2 lave-linges de 8kg, type libre-service à monnayeur pièces, du 13 juin au 20 septembre 2026, au sein du camping municipal de Kerhillio, à Erdeven.
La Société JET PRESS versera 1/3 du montant de la recette TTC de ces appareils à la commune d'Erdeven, à la fin de la saison estivale 2026.

2026-13 :
Signature de devis pour des travaux d'isolation et de pose de cloisons au sein des services techniques d'Erdeven, avec Dogukan Plâtrerie dont le siège se situe ZA de Keriquellan 56400 Brech, moyennant un coût de 19 753,26 € HT, soit 23 703, 91 € TTC.

Fait à Erdeven, le 10 avril 2026

Le Secrétaire de séance,
Christian Le Baron

Le Maire,
Dominique Riguidel

MAIRIE D'ERDEVEN
56 (Morbihan)

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :
- *Recours administratif gracieux auprès de mes services.*
- *Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes.*